

Circuit de l'information préoccupante et du signalement

- * - Information préoccupante non évaluable
- Refus des aides administratives
- Insuffisance des aides déjà mises en oeuvre

Cheminement de l'information préoccupante

- Local - CRIP
- CRTP - autorité judiciaire
- Local

- Professionnels intervenant auprès des enfants
- Détermination du caractère préoccupant d'une information
- Recueil et traitement des informations préoccupantes par les services départementaux
- Décision sur les suites données à une information préoccupante

